

RAPPORT 06-24

RÉUNION DE LA COMMISSION DES JURYS DU 14 MAI 2024

	P	E	A		P	E	A
CHRISTEN Serge	X			KNEIP Gilles	X		
CONTER Claudine	X			LUTGEN Carlo	X		
DEGROTT Patrick	X			MAJERUS Claude	X		
DURISOTTO Augusta			X	MORANG Michel	X		
FERNANDEZ Antonio	X			WEBER Roby	X		
HAUPERT Danielle	X						
<u>Autres présences :</u>							

P = Présent E = Excusé A = Absent

La présidente, Mme Claudine Conter, souhaite la bienvenue à tous les membres présents et passe à l'ordre du jour :

1) Ordre du jour :

- L'ordre du jour est adopté.

2) Rapport n° 05-24 du 02-05-2024 :

- Le rapport est approuvé.

3) Correspondance et courriels récents :

- Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu d'autres rapports ni correspondance.

4) Rapports des courses :

Sa. 04.05.2024 Org. UC Dippach – Festival Cycliste à Schouweiler

Cat. Minimes m/f (C.8) : 18 partants

Claudine CONTER

Cat. Cadets m/f (C.7) : 19 partants

Patrick DEGROTT

Cat. Débutants m/f et Dames (C.5) : 21 partants

Claudine CONTER

Remarque(s) et fait(s) de course :

- **Amende de 125 € au club LG Bertrange suivant art. L12.1.040.1 - 70.21 pour comportement incorrect, durant et après l'épreuve, de M. Marco Engelmann (père du coureur Alyssa Engelmann).**
- **Une bonne et agréable organisation.**

Di. 05.05.2024 Org. UC Dippach – Festival Cycliste à Schouweiler

Président du Jury nommé par la FSCL :

Cat. Juniors-Espoirs-Élite (Masters) (C1.3) : 50 partants

Patrick DEGROTT

Remarque(s) et fait(s) de course :

- **Amende de 25 € aux coureurs Joshua ARNOLD (100 110 581 82) GER ; Fabien SCHMITT (465 708 404 00) FRA ; Manuel MICOLINO (100 350 016 24) ; Martins PEREIRA (100350 054 62) suivant art. L12.1.040.1 - 26.2 pour non-participation « non-excusee » après inscription au préalable.**
- **Une bonne et agréable organisation.**

Di. 05.05.2024 Org. UC Dippach – GP Bob Jungels UCI 1.1 (MJ) à Schouweiler

Président du Jury nommé par l'UCI :

Steffen SCHULTZ (GER)

Commissaires / Délégués FSCL :

Claudine CONTER

Cat. Juniors (1.1) MJ : 152 partants

Carlo LUTGEN

Remarque(s) et fait(s) de course :

- **Lors de cette épreuve, les sanctions et amendes suivantes ont été décidées par le Collège des commissaires :**

Art. 2.12.007.4.10.1 pour ravitaillement dans les 30 premiers km :

Amende de 50 CHF au coureur Kylain BRETON (100 678 152 09) CIC U Nantes Atlantique U19

Amende de 100 CHF au DS – Valentin BRICAUD (100 157 847 12) CIC U Nantes Atlantique U19

Art. 2.12.007.4.10.2 pour ravitaillement dans les 20 derniers km (coureur non identifié) :

Amende de 200 CHF au DS – Andreas MÄRKEL (100 554 900 44) Team Wipotec

Art. 2.12.007.6.3 pour dépannage à gauche de la chaussée :

Amende de 100 CHF au DS – Xavier BERNAT (100 558 502 57) Association Sportive Villemur Cyclisme

Art. 2.12.007.6.3 pour passage du peloton sans autorisation des commissaires :

Amende de 200 CHF au DS – Christian BRENNER (100 58586869) Team Walter Fensterbau

- **Une bonne et agréable organisation.**

8.05. – 12.05.24 Org. VU Esch « 73e Flèche du Sud » Course par étapes UCI 2.2 (ME)

Président du Jury nommé par l'UCI :

Nathapong LOHITNAVY (THA)

Commissaires / Délégués FSCL :

Patrick DEGROTT

(5 étapes / 5 jours)

Carlo LUTGEN

Remarque(s) et fait(s) de course :

- **Une zone de déchets ne peut en aucun cas être située dans une descente.**
- **Le parcours d'un contre-la-montre doit être fermé à la circulation publique et sécurisé au moins 1 heure avant le premier départ.**
- **Les sections d'un contre-la-montre utilisées dans la circulation en sens inverse doivent être limitées et sécurisées à la bande médiane, au moins avec des cônes de sécurité, afin d'empêcher quiconque de s'engager dans la voie venant en sens inverse. En particulier aux entrées et sorties de ces tronçons, ainsi que dans les courbes, cette limitation doit être appliquée encore plus soigneusement.**
- **En plus de quelques chutes mineures par les coureurs portant les dossards n° 4 - 15 - 33 - 42 et 111, une grave chute s'est produite dans le final de la dernière étape, à moins de 2 km avant l'arrivée à Esch-sur-Alzette, là où le coureur - Patryk STOSZ (100 079 514 55) POL - est entré en collision frontale avec un signaleur « drapeau jaune » du SMP. Les deux personnes concernées ont été grièvement blessées de façon à qu'ils ont dû être soignés par un médecin urgentiste sur place et transférés par ambulances à l'hôpital.**
- **Les dossards ne correspondaient pas au standard prescrit par l'UCI.**
- **Lors de cette épreuve par étapes, les sanctions et amendes suivantes ont été décidées par le Collège des commissaires :**

Art. 2.12.007.4.11 pour bidon collé :

Amende de 50 CHF au coureur Tijmen EISING (100 061 183 57) Beat Cycling Club

Amende de 100 CHF au DS – Alex VAN DEN VOSSE (100 681 726 91) Beat Cycling Club

Art. 2.12.007.8.13 pour jet de bidon hors zone de déchets :

Amende de 100 CHF et 5 points UCI au coureur Stijn DAEMEN (100 157 916 81) Volker Wessels CT

Art. 2.12.007.4.1 pour ravitaillement irrégulier :

Amende de 50 CHF au coureur Charel MEYERS (100 235 302 61) VC Schwenheim TPM

Amende de 50 CHF au coureur Louis COQUERET (100 681 726 91) VC Schwenheim TPM

Amende de 100 CHF au DS – John GADRET (100 013 364 59) VC Schwenheim TPM

Art. 2.12.007.8.1 pour non-respect des instructions de l'organisation :
Amende de 50 CHF au coureur Jochem KERCKHAERT (100 228 459 08) Beat Cycling Club

Art. 2.12.007.8.1 pour non-respect des instructions des commissaires :
Amende de 100 CHF au coureur Lars VAN DER HAAR (100 061 186 60) Baloise Trek Lions
Amende de 100 CHF au coureur Patryk STOSZ (100 079 514 55) Team Felt Felbermayr
Amende de 100 CHF au coureur Adam MITCHELL (100 807 537 93) Vendée U Pays de Loire

Art. 2.12.007.9.4 pour non-respect des 25m de distance avec le véhicule suiveur :
Pénalité de 20 sec. sur l'étape au coureur Lars VAN DER HAAR (100 061 186 60) Baloise Trek Lions
Amende de 100 CHF au DS – Eric BRAES (100 163 586 28) Baloise Trek Lions

- **Une bonne et agréable organisation.**

5) Approbation – Programmes (GT), Parcours, Spécifications, Composition du jury, Liste des prix :

02.06.24 Velo Woolz : Nordspëtz Youth Cup pour Minimes, Cadets, Débutants/Dames et Para-Cyclistes « Ind. Time Trial »
Remarque : Puisque les heures de départ dépendent de l'épreuve organisée pour les coureurs "Para cyclistes", il est absolument nécessaire que l'organisateur prenne une décision de la tenue, au moins 8 jours à l'avance.

En attente du dossier :

09.06.24 CT Atertdaul : GP Kropemann (toutes catégories)
16.06.24 LG Bertange : Festival Cycliste (toutes catégories)
20.06.24 Velo Woolz : Championnats nationaux « Route » du contre-la-montre
21.06.24 Velo Woolz : Championnats nationaux « Route » (Masters, Cadets, Minimes, Débutants/m)
23.06.24 Velo Woolz : Championnats nationaux « Route » (Dames, Juniors, Élite a/s contrat)
29.06.24 TDL Organisation : GP General Patton pour Juniors – UCI 1.1 (MJ)
29 - 30.06.24 TDL Organisation : Criterium Européen pour Jeunes – 2 étapes (Débutants/m)
30.06.24 TDL Organisation : GP de Luxembourg pour Juniors – UCI 1.1 (MJ)

6) Désignations des délégués FSCL : Présidents du Jury et Commissaires aux courses :

Di. 02.06.2024 Velo Woolz – Nordspëtz Youth Cup à Binsfeld

Président(s) du Jury nommé(s) par la FSCL :

Épreuve pour Cadets m/f (C.7) : Départ 11h00	Roby WEBER
Épreuve spéciale « Para-Cyclistes » : Départ 13h15	Serge CHRISTEN
Épreuve pour Minimes m/f (C.8) : Départ 14h30	Roby WEBER
Épreuve pour Débutants m/f et Dames (C.5) : Départ 15h45	Serge CHRISTEN

Di. 09.06.2024 CT Atertdaul – GP Kropemann à Rédange

Président(s) du Jury nommé(s) par la FSCL :

Épreuve pour Minimes m/f (C.8) : Départ 13h02	Michel MORANG
Épreuve pour Cadets m/f (C.7) : Départ 13h00	Michel MORANG
Épreuve pour Débutants m/f et Dames (C.5) : Départ 14h30	Danielle HAUPERT
Épreuve pour Jun.-Esp.-Élite (C1.3) + Masters (C.4) : Dép. 16h45/16h47	Carlo LUTGEN

Di. 16.06.2024 LG Bertrange – Festival Cycliste à Bertrange

Président(s) du Jury nommé(s) par la FSCL :

Épreuve pour Débutants m/f-Dames (C.5) : Départ 10h30	Patrick DEGROTT
Épreuve pour Minimes m/f (C.8) : Départ 13h40	Gilles KNEIP
Épreuve pour Cadets m/f (C.7) : Départ 14h45	Claude MAJERUS

Sa. 29.06.2024 TDL Organisation – GP General Patton UCI 1.1 (MJ) à Niederanven

Président du Jury nommé par l'UCI :

Morgane GARNIER (FRA)

Commissaires / Délégués FSCL :

Claudine CONTER

Gilles KNEIP

Di. 30.06.2024 TDL Organisation – GP de Luxembourg UCI 1.1 (MJ) à Hosingen

Président du Jury nommé par l'UCI :

Morgane GARNIER (FRA)

Commissaires / Délégués FSCL :

Claudine CONTER

Gilles KNEIP

29. – 30.06.24 TDL Organisation – Critérium Européen des Jeunes

Président(s) du Jury nommé(s) par la FSCL :

Épreuve internationale (2 étapes) pour Débutants/m

Claudine CONTER

29. – 30.06.24 FSCL – Championnats des 4 Nations U23 (MU + WU) à Bruchsal (D)

Président(s) du Jury nommé(s) par le BDR :

Tim GUTMANN (GER)

Commissaire / Délégué FSCL :

Antonio FERNANDEZ

7) Divers :

- Un point important a été abordé concernant la possibilité d'avoir accès à des jours de congé sportif pour les membres du jury, les futurs championnats nationaux se déroulant sur deux jours ouvrables. Cette question sera soumise pour avis au DNA de la FSCL.
- Un inventaire des matériaux tels que les autocollants « Voiture autorisée » et/ou « Numéros de voiture DS » est nécessaire à court terme pour rétablir les quantités requises.

Prochaine(s) réunion(s) de la Commission des Jurys :

Lundi, le 3 juin 2024 à 19h30

Claudine CONTER

Présidente

Carlo LUTGEN

Secrétaire